

**Saint-Henri-de-Taillon**



**IL EST ENCORE TEMPS !!!**

**INSCRIVEZ-VOUS AU COMPTE DE TAXES EN LIGNE**

Les inscriptions au compte de taxes en ligne sont disponibles pour votre municipalité.

Pour avoir accès à votre compte de taxes en ligne, il suffit de suivre les étapes suivantes :

 1) Rendez-vous au <https://saint-henri-de-taillon.appvoila.com/fr/>, ou sur

 2) Créer votre compte utilisateur sur le portail Voilà! Web

3) Via l’onglet Services, ajoutez votre propriété à l’aide des informations qui se trouvent sur votre compte de taxes « papier » 2020 :

* Numéro de matricule
* Numéro de compte
* Montant du premier versement

Vous pourrez dorénavant consulter votre compte de taxes 2020 en ligne en tout temps.

**Sélectionnez l’option de recevoir le prochain compte de taxe électroniquement,** vous ne recevrez plus de comptes de taxes « papier », un courriel vous sera envoyé pour vous aviser de la disponibilité de votre compte de taxes sur le portail Voilà! Web. Et vous recevrez à chaque date d’échéance un avertissement sur votre courriel.

**N.B.** Au besoin, il sera toujours possible de faire l’impression de votre compte.

****